



# **LA FEDERATION COMMUNIQUE**

## **LES PROFITS EXPLOSENT !**

### **LE FRUIT DU TRAVAIL DES SALARIES ENGRAISSE LES ACTIONNAIRES**

A près de 85 milliards d'euros, le bénéfice net cumulé des entreprises du CAC 40 a augmenté de 50 % en 2005. 2004 avait déjà été une année record et s'était achevée sur un bénéfice cumulé de 57 milliards, en progression de 64 % par rapport à 2003. Les années record se succèdent pour les actionnaires, tandis que patronat et gouvernement continuent leur discours pour imposer la fatalité d'un système qui appauvrit les salariés et engraisse les actionnaires au-delà de toute décence. Les groupes de l'agroalimentaire ne sont pas en reste : DANONE affiche un bénéfice net 2005 multiplié par 3 par rapport à l'année précédente ; LVMH + 21 %. Le bénéfice net du Crédit Agricole a augmenté de 55,6 %, soit près de 4 milliards qui ne servent pas le financement de l'activité productive nationale et encore moins le secteur agricole et alimentaire.

Cette explosion des profits est le résultat des plans de restructuration, des gains de productivité obtenus par la pression accrue sur les salaires et les conditions de travail. Le partage des richesses créées se fait toujours plus au détriment des salariés : la part de la rémunération des salariés dans les richesses créées est passée de plus de 70 % en 1978 à 64 % en 2004, la part des profits suit une courbe inverse (25 % en 1980 à 32 % en 2004).

L'explosion des profits est d'autant plus scandaleuse que le taux de croissance de l'économie française n'est que de 1,4 % en 2005. Ce qui n'est pas étonnant, puisque ces groupes réalisent les ¾ de leur chiffre d'affaires à l'étranger. La balance commerciale extérieure se dégrade, y compris dans l'agroalimentaire, 2<sup>nd</sup> poste excédentaire. Les grands groupes ne créent pas d'emplois, ils licencient, ils rognent les salaires... Le pillage des richesses créées par les salariés ne sert ni le pays, ni le bien-être des salariés. Le nombre de travailleurs pauvres augmente (9,5 millions en 2005) et la multiplication des contrats précaires (CNE, CPE...) va aggraver la situation.

Le travail des salariés doit servir le progrès économique et social du pays. Les revendications doivent être satisfaites : l'augmentation des salaires, le SMIC à 1 600 euros et 200 euros toute suite pour toutes et tous, l'emploi stable et qualifié et l'arrêt de la précarité, retrait sans condition du CPE, l'amélioration des conditions de travail et le développement de notre potentiel industriel et agricole national. La journée nationale d'actions du 28 mars est une nouvelle étape dans la construction de la mobilisation, de nombreux syndicats de nos secteurs ont d'ores et déjà appelé à des arrêts de travail et à participer aux manifestations.

Montreuil, Le 24 mars 2006